

## Crise et obscénité

Par Jean Blairon

Le philosophe critique Herbert Marcuse soutenait que le contre-pouvoir devait recourir, face aux nouvelles formes de contrôle, à des catégories morales, politiques et esthétiques nouvelles ; parmi celles-ci, la catégorie de l'obscénité.

Marcuse ne désignait pas par là une « classe » conceptuelle qui aurait réuni des actes et comportements relevant de l'impudeur, mais bien ceux qui feraient preuve **d'impudence** : le général qui exhibe la médaille gagnée au Vietnam (ou le responsable politique qui invente l'existence d'armes de destruction massive), le dignitaire de l'Eglise qui déclare la guerre nécessaire à la paix (ou le préservatif dangereux), l'abus de langage qui adultère la signification des mots au profit de l'ordre établi<sup>1</sup>.

La « crise » économique que nous traversons (qui, dans les discours de beaucoup, semble relever désormais de l'accident imprévisible dont personne ne serait responsable, comme une sorte de catastrophe naturelle...) est le théâtre d'une **montée en puissance de l'obscénité**.

Il appartient à l'analyse critique, au-delà de la dénonciation de tel ou tel **contenu**, d'en débusquer les **formes** particulières, qui peuvent conférer à l'affirmation obscène une force en quelque sorte cachée.

### La fable des chasseurs

Pour saisir une de ces formes spécifiques, il est utile de partir d'un exemple simple.

Il s'agit d'un panneau apposé le long d'un sentier de promenade dans une forêt communale<sup>2</sup>. Il est le fait d'une société de chasse. Son texte dit ceci :

« Nous sommes tous des amoureux de la nature ! Respectons-la ! Respectons-nous !  
Nous chasserons les... (suit une longue liste de dates) ».

La forme de cette « information » est la suivante :

- création unilatérale d'une catégorie qui est tout sauf évidente « nous sommes tous des amoureux de la nature »;
- incitation morale générale (ici, au respect);
- affirmation d'une prise de position « par voie de conséquence » qui constitue la négation de ce qui est affirmé précédemment (« nous chasserons... »).



1. Les exemples sont donnés par Herbert Marcuse dans son ouvrage *Vers la libération, Au-delà de l'homme unidimensionnel*, Paris, Denoël-Gonthier, 1969; les parenthèses nous incombent. Cet article est le troisième d'une série que nous avons consacrée à la publicité économique et politique (« Obscènes entreprises » et « Publicité économique et politique et obscénité » in [www.intermag.be](http://www.intermag.be)).

2. Notons au passage qu'un autre panneau, placé en surplomb du premier, annonce que la forêt est piégée...



En effet, la société de chasse impose sans ambages ses décisions aux promeneurs : nulle concertation n'a lieu sur le partage de l'espace public, sur les moments appropriés pour y procéder, sur l'opportunité ou non d'exprimer son « amour de la nature » par des week-ends de chasse...

Cette « fable » (bien réelle) nous met sur la voie d' une forme<sup>3</sup> de l'impudence capitaliste. Nous la décrivons comme suit :

- affirmation d'une orientation intégrative (exemple « nous sommes tous pour un développement durable »);
- appel moral « général » (« mobilisons-nous », « soyons tous responsables »);
- énoncé de décisions unilatérales « par voie de conséquence » qui constituent la négation impudente des deux premiers énoncés (comme la poursuite cynique d'intérêts maximisés).

## La campagne « Laissez-nous entreprendre »

La récente campagne médiatique des patrons belges<sup>4</sup> est une illustration frappante de cette forme d'impudence.

Elle prétend s'adresser tout particulièrement aux responsables politiques et aux syndicats (clairement présentés tous deux comme des entraves), mais le battage médiatique qui l'accompagne cache mal sa volonté de toucher l'opinion publique.

La campagne s'incarne dans un communiqué et un « manifeste » de deux ou trois pages dont certaines affirmations ne laissent pas de surprendre (ou de révolter). En voici quelques exemples ; nous les assortissons, dans un premier temps, de commentaires en italiques, avant de dégager leur forme « en structure profonde ».

« Notre prospérité est à l'agonie. Comment la maintenir en vie ? Tout simplement en renforçant les piliers de l'économie, c'est-à-dire les entreprises, au lieu de les affaiblir. »

*Sans même évoquer le rôle majeur du secteur public et du secteur associatif dans l'économie à tous points de vue, constatons que pour les entrepreneurs les ouvriers et employés ne font pas partie des « piliers de l'économie ». On verra plus loin qu'ils constituent de « simples » coûts.*

« Nous transformons la force de travail en pouvoir d'achat. »

*Là, nous tombons dans le domaine de la prestidigitation ou dans le champ du miracle : l'existence de la plus-value est tout simplement gommée. Ce n'est évidemment que pour le surplus et en dernier ressort, une fois la plus-value rémunérée (ou extorquée), que la force de travail peut jouir, fort partiellement, des bénéfices de ce qu'elle a produit.*

« Nous nous sentons abandonnés lorsque nous sommes accusés de tous les maux : chômage, fraude, manque de formation et d'innovation... c'est le contraire qui est vrai : nous ne sommes pas à la source des problèmes, mais une partie essentielle de la solution. Stop à la culpabilisation ! Trop, c'est trop ! »

3. Il s'agit bien entendu d'une forme qui relève de la structure profonde du discours, qui peut se décliner « en surface » d'une manière beaucoup moins claire.

4. La campagne est visible sur le site [www.laisseznousentreprendre.be](http://www.laisseznousentreprendre.be).



*Nous ne demandons qu'à voir [enfin] des solutions venir du côté des entrepreneurs en matière de problèmes sociaux. Il reste que le chômage même non justifié ni nécessaire, la fraude (et l'ingénierie fiscale visant à échapper systématiquement à l'impôt), les reculs en matière de formation, les rémunérations exorbitantes, les parachutes dorés, les primes octroyées aux dirigeants qui réussissent à perpétrer un bain de sang social sans trop de résistance, la délocalisation par forfaiture sont eux des faits têtus qui font système ; nous attendons les faits correspondants qui peuvent soutenir l'auto-affirmation « nous sommes une partie essentielle de la solution ».*

« Toute augmentation directe ou indirecte de charges, toute forme de formalités administratives supplémentaires, toute extension de droits existants ou toute introduction de nouveaux droits en matière d'absence seront préjudiciables à notre compétitivité et donc à l'emploi. »

*Ce que les entreprises appellent « charges » sont des contributions aux ressources communes (dont elles profitent très largement – voyons le cas des banques, mais aussi de bien d'autres) et des redistributions solidaires (qui contribuent à la prospérité de chacun, non ?) ; ce qui est désigné par « formalités administratives » sont des réglementations protectrices dont le démantèlement, exigé depuis longtemps par les entrepreneurs, a précisément créé la crise « que nous subissons tous » (mais certains plus que d'autres). Quant aux « droits existants » ou à créer, n'incarnent-ils pas concrètement le fait que les ouvriers et employés sont des êtres humains avec qui on est en relation et pas seulement un matériau et un coût – qu'il faut chercher à réduire par tous les moyens ?*

C'est cependant la dernière version qui est affichée avec une grande insolence.

« Les emplois - et donc les revenus des travailleurs - ne peuvent être créés que si nos entreprises font mieux que leurs concurrents étrangers. Qu'on le veuille ou non, un aspect très important de la compétitivité des entreprises consiste à réduire ou à éviter les coûts, directs ou indirects. »

*On voit bien s'étaler ici la stratégie de l'impudence : les entrepreneurs relégitiment la poursuite de leurs intérêts égoïstes après en avoir appelé à une mobilisation générale. La prospérité qu'ils veulent, c'est la maximisation du profit. Que ne montrent-ils pas l'exemple, en effet, en matière de réduction des coûts, en faisant baisser immédiatement et de façon significative leur propre salaire ? En réduisant les prétentions financières à court terme de leurs actionnaires ?*

*Plus fondamentalement, il est du plus haut comico-tragique de les voir se présenter comme les victimes potentielles d'une concurrence mondiale qu'ils ont voulue et continuent à vouloir, allant même jusqu'à introduire la concurrence à l'interne de leurs propres entreprises (entre les filiales, entre les équipes, etc.)... Si le danger vient de la dite concurrence, pourquoi ne s'ingénie-t-on pas à l'encadrer, la réglementer, la diminuer chaque fois que possible ?*

La suite du texte surprend moins en matière de contenu : droit étendu au licenciement, diminution du droit au revenu de remplacement via une prétendue « activation », flexibilité sans frein (pudiquement évoquée sous le terme de « souplesse »), diminution des droits des travailleurs. Par contre, le fait que les entrepreneurs produisent un tel manifeste aujourd'hui, alors que s'étale aux yeux de tous la ruine sociale produite précisément par la mise en oeuvre de ces mêmes principes, doit nous inquiéter : cela montre à quel point le rapport de force a pu s'inverser au point de permettre la cécité des responsables, leur impudence (jusqu'à se présenter comme des « victimes »), leur entêtement (la solution ne peut être trouvée que dans la persévérance dans l'erreur, le remède ne peut être que le mal).

## Le bébé et le bain, le renard et les poules

Le schème sous-jacent du Manifeste des entrepreneurs victimes, incompris et culpabilisés, entravés et empêchés de nous sauver, poussant leur cri pathétique « laissez-nous entreprendre » est bien éloigné de leur rhétorique.

Il correspond bien (malheureusement) à ce que nous avons proposé plus haut :

- affirmation d'une orientation intégrative ;
- appel moral « général » ;
- énoncé de décisions « par voie de conséquence » qui constituent la négation impudente des deux premiers énoncés.

L'affirmation intégrative est l'affirmation : « nous subissons tous la crise » ; la première phrase du manifeste l'énonce sans ambages :

« Les chefs d'entreprise dans notre pays sont confrontés, comme tous les autres acteurs de la société, aux conséquences de la profonde crise économique. »

L'appel moral général évoque le courage :

« Nous devons avoir le courage de regarder au-delà de la crise et de participer dans les meilleures conditions à la reprise lorsqu'elle se produira. » *[regarder au-delà pour mieux ne pas voir ce qu'elle nous montre ?]*

Par voie de conséquence, les entrepreneurs en appellent à ce que nous acceptions de faire encore un peu plus de la même chose [sur-exploitation, déréglementation, rapine sur le bien public, etc], c'est-à-dire, pour parodier Paul Watzlawick et son ouvrage « Faites-vous même votre malheur » : « laissez-nous vous aider à faire vous-mêmes votre malheur à notre profit et à vous faire croire qu'ainsi nous vous sauverons ».

Ce schème constitue une variante sophistiquée de la fable du « renard libre dans le poulailler libre » énoncée par Marx et rappelée récemment par Luc Boltanski : énoncer un principe général de liberté peut couvrir et justifier le droit à la destruction d'individus devenus sans défense.

La variante actuelle est plus raffinée, puisqu'elle recouvre la justification du cynisme le plus débridé par un double recours : l'affirmation d'un destin commun et l'appel à la morale.

On nous objectera peut-être que c'est là risquer de « jeter le bébé avec l'eau du bain » et on nous rappellera l'existence d'entrepreneurs réellement soucieux de leurs salariés.

Nous ne demandons qu'à le croire.

Le manifeste des patrons nous indique même la voie qu'ils pourraient suivre s'ils voulaient que se réalise leur souhait de prospérité générale et que leur soit accordée la confiance qu'ils demandent : il suffit qu'ils aient « le courage » de renverser leurs propositions cyniques en affirmant par exemple :



- que la modération salariale (dont ils ne tiennent qu'à eux de montrer l'exemple) sera d'office couplée à la modération actionnariale;
- que les « charges » n'existent pas, puisqu'elles permettent de constituer des moyens publics dont ils sont les premiers à profiter ; que, par voie de conséquence, ils s'efforcent de trouver les moyens justes de les constituer (en contribuant simplement à l'impôt au lieu de l'éviter systématiquement, en décourageant la spéculation par des taxes dissuasives, etc.);
- que leur souci de lutter « pour la prospérité commune » s'incarne dans des faits tangibles, et implique le refus de réduire la relation de travail à une question de coût, interdit l'instrumentalisation des travailleurs, nécessite un partenariat qui n'est pas un jeu de dupes et n'équivaut pas à l'exercice unilatéral d'un « droit de chasse ».